

Lignières-en-Berry, Le Grand Noir du Berry



Visorando



Randonnée n°3679652

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Berceau de la race Âne Grand Noir du Berry, fief de la Scène de Musiques Actuelles des Bains-Douches, Lignières-en-Berry vous offre une jolie balade autour du château classique du XVIIème siècle (demeure privée), sa halle du XVIème siècle, ses belles demeures bourgeoises et hôtels particuliers avant de faire le tour du Pôle du Cheval et de l'Âne et longer la rivière, l'Arnon.

Durée :	2h35	Difficulté :	Facile
Distance :	8.86km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	16m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	18m		
Point haut :	177m	Commune :	Lignières (18160)
Point bas :	153m		

Description

Départ depuis l'église Notre Dame de Lignières, tout à côté de la halle du XVIème siècle (parking)

Passez devant la halle (wifi disponible) et poursuivez sur la rue Jeanne de France, puis, en face, empruntez la rue Veuve Pateux.

Prendre la première à droite, en face de La Poste, pour rejoindre la rue Jules Ferry.

Laisser la rue de la fonderie, sur votre gauche, et engagez-vous sur la rue Jacques Coeur à gauche.

Vous pourrez y découvrir un habitat ouvrier. Aux XIXème siècle, ce quartier était principalement habité par des ouvriers qui oeuvraient pour les propriétaires du château de Lignières.

Prenez la rue de l'ange blanc à droite, passez devant la bibliothèque, le camping (sur votre droite).

Engagez-vous sur le chemin de terre pour passer le chemin de l'ange blanc.

Au carrefour suivant, prenez face, vous apercevez l'hippodrome ainsi que les tribunes, implantés sur le parc de nature et loisirs de Pôle du Cheval et de l'Âne.

Au bout de 50 mètres, empruntez la route goudronnée sur votre droite.

Longez le Pôle du Cheval et de l'Âne pendant environ 1,5km.

Au carrefour, prenez le chemin à droite.

Juste avant la route goudronnée, dirigez-vous sur la gauche pour apprécier le village des Roulottes du Berry, propriété du Pôle du Cheval et de l'Âne. (Si vous désirez visiter le site, prenez la première à droite pour rejoindre l'accueil du site).

Sinon, reprenez à gauche pour regagner la route de La Celle-Condé - attention aux voitures.

Passez devant Les Guérinets et empruntez le chemin sur votre droite qui conduit jusqu'à l'Arnon.

Prenez à droite le large chemin de terre pendant 1,3km, traversez de nouveau l'Arnon par la passerelle, puis remontez le chemin pour rejoindre la D219.

Longez la route sur la gauche pendant 20 mètres et engagez-vous sur le chemin de terre à droite par lequel on rejoint le carrefour engagé (après l'ange blanc).

rêvez sur vos pas jusqu'à La Halle ou l'église.

Points de passages

D/A

N 46.751254° / E 2.178069° - alt. 161m - km 0

D/A

N 46.751195° / E 2.177994° - alt. 161m - km 8.86

Si vous désirez compléter par un circuit de la ville de Lignières, une notice sur la l'église, sur le château ou le Pôle du Cheval et de l'Âne, l'Office de Tourisme est ouvert toute l'année.

Informations pratiques

Parking : Place Roger Salengro - La Halle ou La place de La Paix

Wifi: à l'Office de Tourisme et sous la halle de Lignières

Bars ouverts toute l'année sur cette même place et en proximité immédiate

Toilettes : Place de la Paix

Boissons aux roulottes du Berry de Pâques à La Toussaint

A proximité

Circuit de la ville de Lignières sur simple demande auprès de l'Office de Tourisme ou téléchargeable sur le site internet de l'Office de Tourisme: www.lignieresenberry-tourisme.fr

L'église Notre Dame de Lignières : Ancienne chapelle du château médiéval, cette dernière a été élargie au XIXème siècle pour accueillir la population ligniéroise.

Ce lieu renferme un témoignage des 15 années passées à Lignières par Jeanne de Valois, fille de Louis XI.

La Halle du XVIème siècle : ce lieu abrite le marché hebdomadaire du lundi matin et accueille un mini marché le jeudi matin. Il est possible de l'admirer en profitant d'un déjeuner ou d'un dîner La Galtouere ou L'Hirondelle.

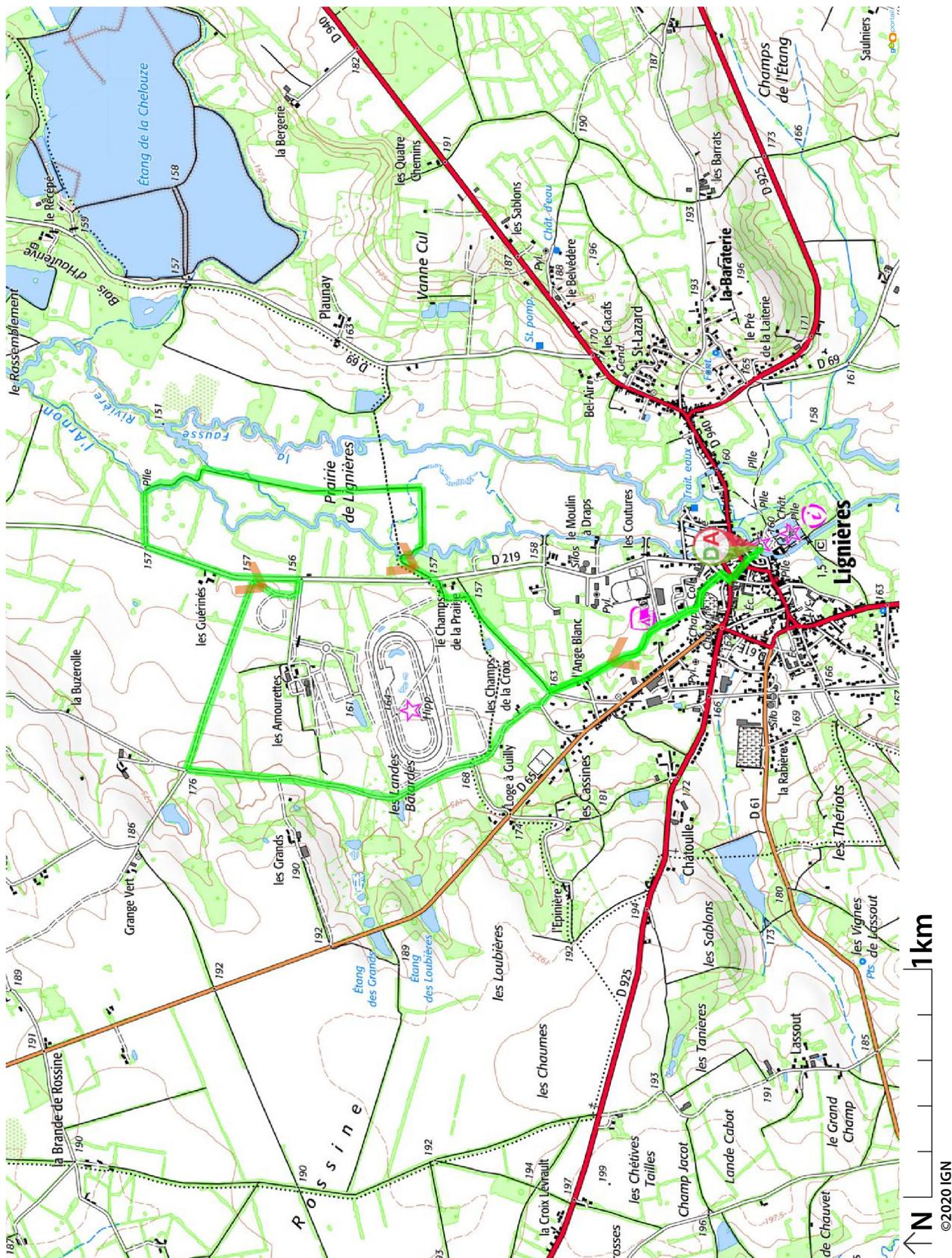
Le Pôle du Cheval et de l'Âne : Parc de Nature et de Loisirs, ce lieu est le fief du cheval et de l'âne. Théâtre de compétitions équestres nationales et internationales, découvrez ce site durant une journée.

Au programme : calèche, pansage d'ânes, labyrinthe, jeux XXL, explorgame, animations estivales : rando-apéro ou rondo-goûter avec un âne.

L'Arnon peut constituer votre pause idéale pour se tremper les pieds

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/3679652>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.